

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Dole - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Marie-Rose GUIBELIN

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 64
Nombre de procurations : 9
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 18 septembre 2025
Date de publication : 2 octobre 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	BERNARDIN Daniel	MIRAT Maryline
MICHAUD Dominique	ROBERT Jean-Claude	NONNOTTE-BOUTON Catherine
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	MATHIOT Agnès	REBILLARD Jean-Michel
DAUBIGNEY Jean-Michel	LACROIX Olivier	ROCHE Paul
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	BREMOND Gabriel
MEUGIN Olivier	CHAUTARD Christophe	RIOTTE Christine
GUERRIN Bernard	PAUVRET Emeric	CHAPIN Jean-Paul
FERNOUX-COUTENET Gérard	ANTOINE Patricia	JEANNEROD Georges
LEFEVRE Jean-Philippe	BERTHAUD Mathieu	PANNAUX Joël
MONNERET Christophe	CHAMPANHET Stéphane	GUIBELIN Hervé
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	MILLIER Cyril
CROISERAT Jean-Luc	DEMORTIER-BLANC Catherine	DAVID Françoise
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	LABOUROT Céline
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	SANCEY Pascal
HOFFMANN Maurice	DRUET Timothée	PERNOUX Annie
LEPETZ Joëlle	GOMET Nicolas	CALLEGHER Aline
MANGIN Isabelle	GRUET Justine	DEJEAN Sylvie
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	RIGAUD Fabien
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	
STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette	
THEVENIN Hélène	MBITEL Mohamed	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	SAGET Emmanuel suppléé par BESSON Yvette
MATHEZ Christian suppléé par GUYON Nicole	LEGRAND Jean-Luc suppléé par GRILLE Edith

Conseillers absents ayant donné procuration

SOLDAVINI Grégory donne procuration à ROY Jean-Yves
GAUTHRAY-GUYENET Thierry donne procuration à MEUGIN Olivier
CALINON Séverine donne procuration à GUERRIN Bernard
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
EMONIN Laurent donne procuration à GOMET Nicolas
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
GIROD Isabelle donne procuration à PECHINOT Jacques
HERRMANN Nadine donne procuration à BERNARDIN Daniel
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude

Conseillers absents non suppléés et non représentés

TRONCIN Dominique	CHAUCHEFOIN Gérard	GRUET Olivier
CHEVAUX Bruno	DIEBOLT Alain	GINET Gérard
VERNE Pierre	JACQUOT Patrick	LAGNIEN Jacques
BONIN Jean-Luc	VIVERGE Patrick	

Objet : Fin de l'adhésion à l'association « Conservatoire Botanique National de Franche-Comté – Observatoire Régional des invertébrés »

Rapporteur : Monsieur Olivier MEUGIN

Par délibération n° GD 45/14 du 18 février 2014, le Conseil Communautaire a décidé de devenir membre de l'association de loi 1901 nommée « Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés » (CBNFC-ORI).

Par délibération n° DCC-2025-039 du 20 mars 2025, le Conseil Communautaire a décidé d'approuver les statuts de l'établissement public de coopération environnementale « Conservatoire Botanique National de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés » qui a été formellement créé par l'arrêté préfectoral n°25-67 BAG le 18 avril 2025.

A l'occasion du renouvellement de son agrément, le CBNFC-ORI souhaite transférer au 1^{er} janvier 2026 son activité et ses actifs au nouvel établissement public de coopération environnementale (EPCE).

Considérant le principe fondamental reconnu par les lois de la République par le Conseil Constitutionnel dans un arrêté du 25 juillet 1974 (n° 84-176 DC JO 28 p.2492) qui stipule qu'aucune opération de dévolution au profit d'une autre structure ne pourra être opérée si des membres sont à la fois membre de l'association et à l'origine de la structure bénéficiaire de la dévolution, à savoir l'EPCE,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **DE QUITTER** l'association CBNFC-ORI à partir du 31 octobre 2025.

SCRUTIN	POUR : 73	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

*Fait à Dole, le 25 septembre 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Services Techniques/Environnement
- CBNFC-ORI

Jean-Pascal FICHERE.

